



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## DOSSIER DE PRESSE – MAI 2023

**Les centres de régulation médicale recrutent !**

Devenez cette voix qui oriente, conseille les personnes dans l'urgence  
et déclenche l'envoi des secours pour sauver des vies.

**#Le15recrute**

**sante.gouv.fr**

Découvrez les métiers du service public sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://choisirleservicepublic.gouv.fr)



**Le métier d'Assistant de régulation médicale (ARM) est aujourd'hui un métier peu connu du grand public. Il a pourtant un rôle déterminant et de premier plan dans le parcours de soin du patient, en situation d'urgence ou non.**

**Les ARM sont en effet les premiers à décrocher un appel émis vers le 15. Ils sont dans ce cadre amenés à orienter au mieux les patients selon les urgences et dans de brefs délais. En cela, ils contribuent à limiter les passages aux urgences évitables. Les ARM jouent ainsi un rôle clé pour tenir l'objectif fixé par le président de la République de désengorgement de ces services d'ici la fin de l'année 2024.**

**Aujourd'hui, les besoins en ARM se font de plus en plus croissants pour répondre au mieux aux enjeux de la régulation médicale.**

**C'est pourquoi, François BRAUN, ministre de la Santé et de la Prévention, a souhaité lancer ce 15 mai 2023, une campagne de valorisation du métier d'ARM pour mettre en lumière son rôle essentiel.**

**De nombreuses opportunités existent avec 700 places ouvertes dans 19 centres de formation (CFARM) partout en France métropolitaine et dans les Départements et régions d'Outre-mer (DROM). Derrière l'hashtag #Le15recrute, cette campagne a pour ambition de susciter de nouvelles vocations et de renforcer la visibilité du métier d'ARM auprès des jeunes en recherche d'orientation et des personnes en reconversion professionnelle.**



## 1/ ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE, UN RÔLE PIVOT DANS LA CHAÎNE DU SOIN

**Premiers interlocuteurs des patients lors des appels aux centres 15, les Assistants de régulation médicale ont un rôle primordial dans la chaîne du soin. Ils écoutent, analysent et activent le dispositif d'aide adéquat lors de chaque appel, et cela dans des délais très courts. Les ARM sont la voix qui guide les patients et coordonne leur prise en charge médicale.**

**Ainsi, sous la responsabilité du médecin régulateur, ils sont les premiers maillons de la régulation médicale qui orientent au mieux les Français dans leur parcours de soins.**

Les besoins dans les centres de régulation médicale sont aujourd'hui croissants pour maintenir et

préserver la qualité de la prise en charge des patients, quelle que soit leur situation.

Le métier d'Assistant de régulation médicale est accessible grâce à une formation de 11 mois, qui permet l'acquisition d'une certification.

Ouverte aux personnes en études ou en reconversion, elle est obligatoire pour exercer. Une fois la certification obtenue, ce métier peut être pratiqué partout en France, dans les centres de régulation du SAMU ou les plateformes du service d'accès aux soins (SAS).

Il s'agit d'une véritable opportunité pour toutes les personnes en recherche d'un métier en lien avec le secteur médical, qui permet d'être au cœur de l'action, et qui contribue chaque jour à sauver des vies.

### EN BREF, ÊTRE ARM C'EST :

- un métier qui se place comme l'un des premiers maillons de la chaîne du soin
- un métier qui repose sur l'écoute et l'empathie
- un métier qui procure un sentiment de responsabilité et d'utilité
- un métier qui procure de l'adrénaline
- un métier qui s'exerce dans une équipe pluridisciplinaire
- un métier qui est accessible en moins d'une année de formation
- un métier qui offre des perspectives d'évolutions professionnelles



## 2/ UNE CAMPAGNE POUR VALORISER LE MÉTIER D'ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE

Pour mieux faire connaître et valoriser le métier d'Assistant de régulation médicale, une campagne de communication est lancée ce 15 mai 2023 pour donner envie aux jeunes et aux personnes en reconversion de s'inscrire dans une formation enseignée en CFARM.

Le parti-pris de cette campagne est de mettre en avant le caractère stimulant, valorisant et accessible du métier d'ARM, qui s'exerce au sein d'un collectif de professionnels (médecins, urgentistes, etc.), dont les missions sont complémentaires.

Un dispositif de communication s'adressant à deux cibles – jeunes et profils en reconversion – est déployé :

- sur les réseaux sociaux ;

- sur le site du ministère de la Santé et de la Prévention ;

- via des vidéos témoignages réalisées en partenariat avec le média digital Konbini (profils : étudiant, formateur en CFARM et personne en reconversion professionnelle) qui seront diffusées à partir du 30 mai 2023 ;

- via une vidéo immersive au sein du SAMU 93, réalisée en lien avec l'AP-HP.

Cette campagne de visibilité est également relayée par de nombreux partenaires institutionnels du ministère, via un kit de communication dédié : Agences Régionales de Santé (ARS), ONISEP, Centre Inffo, Union Nationale des Missions Locales (UNML) et le réseau Pôle Emploi.

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RÉPONDS PRÉSENT POUR VENIR EN AIDE.**

**REJOINS L'ÉQUIPE DU 15 EN TANT QU'ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE.**

**Les centres de régulation médicale recrutent !**  
Deviens le premier maillon de la chaîne de soin, la voie garantie de la bonne prise en charge des personnes dans l'urgence. Que ce soit pour les rassurer, les orienter ou déclencher le signal pour envoyer les secours : tu joueras un rôle essentiel. Tu as le Bac et tu cherches un métier stimulant : profite d'une formation d'1 an et rejoins le SAMU.

#Le15recrute | [sante.gouv.fr](https://sante.gouv.fr)

Découvrez les métiers du service public sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://choisirleservicepublic.gouv.fr)

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VENIR EN AIDE ÇA COMMENCE DÈS LE 1<sup>ER</sup> APPEL.**

**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DU 15 EN TANT QU'ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE.**

**Les centres de régulation médicale recrutent !**  
Deviens le premier maillon de la chaîne de soin, la voie garantie de la bonne prise en charge des personnes dans l'urgence. Que ce soit pour les rassurer, les orienter ou déclencher le signal pour envoyer les secours : vous jouerez un rôle essentiel. Vous avez le Bac et cherchez un métier stimulant : profitez d'une formation d'1 an et rejoignez le SAMU.

#Le15recrute | [sante.gouv.fr](https://sante.gouv.fr)

Découvrez les métiers du service public sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://choisirleservicepublic.gouv.fr)



### 3/ VENIR EN AIDE, ÇA COMMENCE DÈS LE PREMIER APPEL

**L'ARM assure la première réponse de l'appelant, en faisant preuve d'une écoute active et bienveillante.**

Lors de ce premier appel, il est chargé de qualifier le degré d'urgence du besoin, et ainsi d'orienter l'appelant, dans les plus brefs délais et sous la responsabilité du médecin régulateur, vers le service le plus adapté :

- le SAMU (Service d'aide médicale urgente), lorsque la demande relève d'un besoin de soins urgents ;
- le service d'accès aux soins via la régulation de médecine générale, lorsque la demande relève d'un besoin de soins non-programmés.

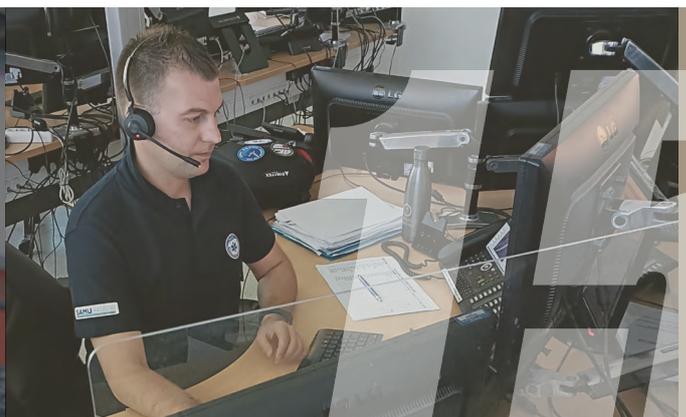
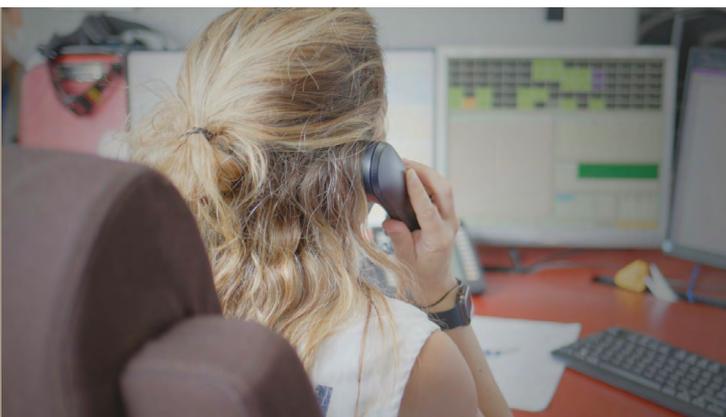
**Dans ce cadre, l'Assistant de régulation médicale exerce plusieurs missions :**

- le traitement et la priorisation des appels reçus, l'orientation et la transmission d'informations sur les caractéristiques de la situation au médecin régulateur, le guidage par téléphone de l'appelant dans la réalisation des gestes d'urgence, à partir de protocoles médicaux préétablis et d'échanges avec les partenaires du SAMU ;
- la mobilisation et le suivi des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande en application de la décision médicale, avec la

recherche d'informations utiles sur la disponibilité des moyens, le déclenchement et l'ajustement des moyens opérationnels selon la nature de l'intervention, la réception des bilans et le transfert d'informations au médecin régulateur, le suivi de l'intervention et de l'orientation du patient, la transmission des informations relatives au patient à la structure d'accueil ;

- le traitement des informations associées à la régulation, la qualité, la sécurité et à la vie du service, par la gestion des dossiers de régulation grâce à des logiciels métier, la mise à jour de la base de données informatiques sur les ressources liées aux interventions, la réception et le traitement des informations reçues des interlocuteurs du SAMU et la contribution aux déclarations d'évènements indésirables ;

- l'appui à la gestion des moyens lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours, en situation dégradée et en situation sanitaire exceptionnelle, avec l'activation de la cellule de crise, l'appui logistique et technique à la coordination médicale sur le terrain, et le recensement et le suivi d'informations utiles sur les moyens opérationnels spécifiques mobilisables lors de ces situations : capacités d'accueil, moyens humains et matériels, transports, etc.





## 4/ COMMENT DEVENIR ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE ?

**Pour renforcer la qualité de la régulation médicale au sein des centres 15, une formation qui permet l'acquisition d'une certification est obligatoire depuis 2019 pour exercer la profession d'ARM.**

La certification d'Assistant de régulation médicale (ARM) est délivrée par l'un des 18 (19 dès janvier 2024) Centres de formation d'assistants de régulation médicale (CFARM), répartis dans la quasi-totalité du territoire, au nom du ministère de la Santé et de la Prévention.

### Qui peut suivre la formation d'ARM ?

La formation est accessible :

- aux titulaires du baccalauréat (une copie de l'inscription au baccalauréat suffit pour se présenter aux sélections à l'entrée des CFARM) ;
- aux personnes justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein.

Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.



### En quoi consiste la formation pour devenir ARM ?

Elle dure 11 mois et se répartit en 1 470 heures à part égale entre enseignement théorique et stages (5 semaines de stage de découverte et 16 semaines de stage pratique). La formation est également accessible en apprentissage selon les CFARM.

**L'acquisition de 4 blocs de compétences est nécessaire pour la valider :**

- 1) traitement d'un appel dans le cadre du SAMU-Centre 15 ;
- 2) mobilisation et suivi des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale ;
- 3) traitement des informations associées à la régulation, la qualité, la sécurité et à la vie du service ;
- 4) appui à la gestion des moyens lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours, en situation dégradée et en situation sanitaire exceptionnelle.

La validation de ces 4 blocs de compétences intervient par le biais d'évaluations de connaissances, d'études de cas, de mises en situation et d'évaluations des compétences en stage.



## Quels sont les débouchés ?

En 2023, les Assistants de régulation médicale intégreront le Code de la santé publique et rejoindront ainsi l'ensemble des professions de santé. Les Assistants de régulation médicale peuvent évoluer tout au long de leur carrière en prenant de nouvelles responsabilités, par exemple, en exerçant des fonctions de superviseur ARM ou coordinateur ARM. Les ARM peuvent également exercer en tant que formateurs dans les centres de formation.

La certification d'ARM permet aussi d'obtenir des dispenses de formation vers d'autres métiers du soin, parmi lesquels celui d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'ambulancier. De même, ces professions peuvent bénéficier de passerelles pour rejoindre le métier d'ARM. Un arrêté est en cours de publication pour préciser ces allègements.

## 5/ UNE FORMATION RAPIDE ET DES BESOINS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

18 centres de formation d'Assistants de régulation médicale (CFARM), répartis dans la quasi-totalité des régions françaises, sont aujourd'hui agréés. En septembre 2023, de nouveaux centres ouvrent

à Besançon, Caen et en Guadeloupe. Un 19ème centre ouvrira quant à lui à Perpignan en janvier 2024.



## **POUR EN SAVOIR PLUS :**

- le site du ministère de la Santé et de la Prévention
  - le site Unarm.fr : rubrique Formation
  - le site Afarm.fr : rubrique Formation
- 

## **- CONTACT PRESSE -**

Cabinet de M. François BRAUN  
01 40 56 60 60  
[sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr)